



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES  
29 avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex  
Tél. : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

Dossier L110660 - Document DE/8 - Page 1/4

## RAPPORT D'ESSAI

**Demandeur :** DORKEN GMBH & CO. KG  
Wetterstrasse 58  
58313 HERDECKE  
ALLEMAGNE

**Date de la demande :** Commande n°E0213647 du 09 mai 2011

**Objet :** Caractérisation d'un pare-vapeur

**Documents de référence :** NF EN 13984 de 2005  
NF EN 12316-2 de 2000  
NF EN 12317-2 de 2010

**Identification des échantillons :** DELTA FOL DBF

**La reproduction du présent document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.**

### Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00  
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244  
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

## 1. DESCRIPTION DES ECHANTILLONS

Le demandeur a adressé au Laboratoire national de métrologie et d'essais un échantillon de pare-vapeur référencé DELTA<sup>®</sup> FOL DBF (Ecran armé translucide), ainsi qu'une bande adhésive référencée DELTA<sup>®</sup> - MULTI BAND

Date de réception des échantillons : 6 mai 2011.

## 2. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS

### 2.3. RESISTANCE AU PELAGE

La résistance au pelage a été réalisée selon la norme NF EN 12316-2 avec les conditions d'essais suivantes :

- atmosphère de conditionnement et d'essai : 23 °C ± 2°C et 50 % ± 5 % d'humidité relative,
- durée du conditionnement : 1 jour,
- mode de préparation des jonctions (voir annexe 1) :
  - recouvrement longitudinal de 2 longueur de pare-vapeur,
  - pose de la bande adhésive longitudinalement, centrée sur le bord apparent du pare-vapeur,
  - application d'un effort sur la surface de contact avec un rouleau de 2 kg (2 aller-retours),
- découpe des éprouvettes de 50 mm de large perpendiculairement à la jonction,
- réalisation du pelage 24 heures après assemblage,
- nombre d'éprouvettes essayées : 5,
- vitesse d'essai : 100 mm/min,
- date de l'essai : 19 et 20 juillet 2011.

### 2.4. RESISTANCE AU CISAILLEMENT

La résistance au cisaillement a été réalisée selon la norme NF EN 12317-2 avec les conditions d'essais suivantes :

- atmosphère de conditionnement et d'essai : 23 °C ± 2°C et 50 % ± 5 % d'humidité relative,
- durée du conditionnement : 1 jour,
- mode de préparation des jonctions (voir annexe 1) :
  - recouvrement longitudinal de 2 longueur de pare-vapeur,
  - pose de la bande adhésive longitudinalement, centrée sur le bord apparent du pare-vapeur,
  - application d'un effort sur la surface de contact avec un rouleau de 2 kg (2 aller-retours),
- découpe des éprouvettes de 50 mm de large perpendiculairement à la jonction,
- réalisation du cisaillement 24 heures après assemblage,
- nombre d'éprouvettes essayées : 5,
- vitesse d'essai : 100 mm/min,
- date de l'essai : 19 et 20 juillet 2011.

3. RESULTATS

Caratéristiques mesurées	unités	Valeurs individuelles	Moyennes <i>Ecart-type</i>
Résistance au pelage	N/50 mm	50.0 – 50.0 – 54.0 – 50.5 – 52.4	51.4 1.7
Résistance au cisaillement	N/50 mm	67.3 – 68.2 – 66.3 – 65.4 – 66.1	66.7 1.1

Trappes, le 23 septembre 2011

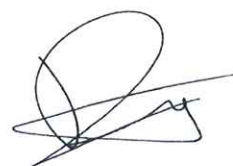
Le Responsable du Département  
Propriétés Chimiques des Matériaux



Patrick MORA



Le Responsable de l'Essai



Pascal LAUNAY

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.

ANNEXE 1

